



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE FORMATION PROFESSIONNELLE

LM bien-être formée

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 75640495764 auprès de la Préfecture de Région Nouvelle Aquitaine

Ces conditions générales de vente ont été pensées pour vous accompagner dans votre processus d'achat.

Vous êtes sur le point d'acheter une des formations du site LM bien-être formée et en le faisant vous avez décidé de prendre un nouveau cap dans votre vie.

Pour cette raison, nous sommes très fier de vous !

Une fois la lecture de ces conditions générales achevée, vous pourrez confirmer en bas de ce document votre inscription à la formation. Cette étape est donc la dernière qui vous sépare des quelques entrepreneurs chanceux ayant réussi dans le monde de la formation professionnelle.

1 - OBJET ET CHAMP CONTRACTUEL

LM bien-être formée est organisme de formation professionnelle immatriculé sous le numéro de SIRET 83344637400019 et dont le siège social est établi, 7 rue de la porcelaine 64100 BAYONNE

Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles LM bien-être formée s'engage à vendre une prestation de formation dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Elles s'appliquent quelles que soient les clauses qui figurent dans les documents du client et notamment dans ses conditions générales d'achat.

LM bien-être formée peut modifier à tout moment les présentes C.G.V.

Le fait de signer une convention de formation ou un contrat implique que le Client reconnaît également que, préalablement à toute signature de convention de formation ou contrat, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part d'*LM bien-être formée*, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

2 - DÉFINITIONS

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de LM bien-être formée
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation
- Formation inter-entreprise : les formations inscrites au catalogue, qui regroupent des stagiaires de différentes structures et réalisées dans mes locaux ou ceux des partenaires.

- Formations certifiantes : les formations inscrites au catalogue, qui regroupent des stagiaires de différentes structures sont réalisées dans mes locaux ou ceux des partenaires.
- OPCO : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

3 - MODALITÉS D'INSCRIPTIONS ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Pour les clients personnes morales et physiques : l'inscription à une formation est validée à réception, de la convention de formation signée des deux parties, ou du bulletin d'inscription ou du devis signé du client.

Dès réception du bulletin d'inscription, une confirmation tenant lieu de convocation est adressée par courrier ou par courriel au responsable de l'inscription, accompagnée du programme précisant les dates, lieux et horaires.

Le client reconnaît avoir reçu au préalable toutes les informations sur la prestation proposée : les prérequis, les objectifs, les compétences visées, la durée, le délai d'accès, le tarif, les méthodes mobilisées, les modalités d'évaluation et les conditions d'accessibilité.

Dans les 15 jours ouvrés qui suivent la formation, l'Organisme de formation adresse aux personnes indiquées par le Client lors de la commande, la facture de formation ainsi que les attestations de participation. Il appartient au Client de vérifier l'imputabilité de l'action de formation.

4 - RESPONSABILITÉ

Il appartient au client/stagiaire de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de sa formation.

LM bien-être formée ne peut être tenu responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les stagiaires.

En aucun cas, la responsabilité de LM bien-être formée ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

La responsabilité de LM bien-être formée est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

Force majeure : LM bien-être formée ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes de LM bien-être formée, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de LM bien-être formée.

Dans l'un de ces cas, LM bien-être formée s'engage à mettre tout en œuvre pour rétablir le service.

5 – LM bien-être formée S'ENGAGE A :

Respecter la propriété intellectuelle et confidentialité des documents présentés par le client.

Respecter les objectifs convenus avec le client.

Fournir un certificat de réalisation de l'action.

Fournir en annexe les modalités de déroulement : le programme de formation, la convention, le règlement intérieur et le nom de l'intervenant.

6 - PRIX, FACTURATION ET RÈGLEMENT Les prix sont indiqués T.T.C.

Le prix peut être modifié à tout moment. Toutefois, le tarif appliqué à une commande sera celui annoncé au moment de la commande.

Les éventuels autres droits et taxes, quel qu'ils soient (douane, importation, taxes locales ou d'Etat, etc...) resteront le cas échéant en intégralité à la charge du client qui déclare accepter cela sans réserve ainsi que le fait de devoir effectuer par ses propres soins, et sans aucune intervention ni implication de LM bien-être formée, toutes les démarches légales nécessaires déclaratives et de paiement auprès des autorités compétentes.

Cette règle étant aussi valable pour les éventuelles demandes de type « détaxe ».

Les prix comprennent : le coût pédagogique et technique et les supports de cours.

Pour une prestation au-delà de 20 km du siège, des frais peuvent être ajoutés.

Les prix ne comprennent pas les frais du stagiaire : déplacement, hébergement et repas.

Toute formation commencée est due en totalité.

Les factures sont payables, à l'ordre de Lynda Mainard.

7 - PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME TIERS (O.P.C.A.)

En cas de règlement de la prestation pris en charge par l'opérateur de compétences (OPCO) dont il dépend, il appartient au Client de :

- Faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer l'acceptation de sa demande.
- Joindre à LM bien-être formée une copie de l'accord de prise en charge.

En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCO., le solde sera facturé au Client. Si LM bien-être formée n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO. au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, le reliquat est facturé au client.

Dans le cas où l'organisme tiers n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne suite à des absences, un abandon ou pour quelque raison que ce soit, le client est redevable de l'intégralité du prix de la formation, qui lui est donc facturé.

8 - PÉNALITÉS DE RETARD ET SANCTIONS EN CAS DE DÉFAUT DE PAIEMENT

Toute somme non payée à l'échéance donne lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce. Ces pénalités sont exigibles de plein droit sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire le jour suivant la date de paiement prévue.

Une indemnité forfaitaire de 40 € est due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiements.

9 - CONVOCATION ET ATTESTATION DE PRÉSENCE

Une lettre ou un courriel de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation est adressé au client. LM bien-être formée ne peut être tenu responsable de la non-réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation.

Une attestation de présence, établie en conformité avec les feuilles d'émargement, est adressée au client et/ou au stagiaire après chaque formation.

10- COMMANDE

Le client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve.

Le client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins

Le client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois de son pays ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Il se porte fort du respect de ces CGV pour l'ensemble de son organisation. Sauf preuve contraire les informations enregistrées par la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Toute commande passée sur un site appartenant à LM bien-être formée implique l'acceptation intégrale et sans réserve des présentes conditions générales de vente.

12 - REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où un client passerait une commande, sans avoir procédé au paiement des commandes précédentes, LM bien-être formée sera en droit de refuser d'honorer la commande et de délivrer la prestation de formation concernée, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

13 - ANNULATION – REPORT – CESSATION ANTICIPÉE- ABSENCES

Toute annulation doit faire l'objet d'une demande écrite (courriel, courrier). En cas d'annulation du stagiaire, 30 jours avant le début de l'une des actions visées dans le programme de formation, le stagiaire sera tenu de dédommager l'organisme de formation en lui versant à titre de dédit une

indemnité dans les conditions suivantes :

Annulation au-delà de 30 jours avant la formation : Indemnité de dédit : 50% du coût global HT de la Formation

Annulation entre 15 jours et 29 jours avant la formation : Indemnité de dédit 75% : du coût global HT de la Formation

Annulation de 0 à 14 jours avant la formation : Indemnité de dédit : 100% du coût global HT de la Formation

Toute annulation à la date du début de la formation, pendant la formation ou non présentation du stagiaire entraîne la facturation du prix total de la formation.

LM bien-être formée se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint et propose de nouvelles dates. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, LM bien-être formée se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

En cas de cessation anticipée de la formation par l'établissement pour un motif indépendant de sa volonté, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

Dans tous les cas, l'annulation ou le report du stage de formation ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

14 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client à LM bien-être formée en application et dans l'exécution des formations pourront être communiquées aux partenaires LM bien-être formée pour les seuls besoins desdits stages. Le Client peut exercer son droit d'accès, de rectification et d'opposition conformément aux dispositions de la loi française du 6 janvier 1978

Conformément à la loi européenne RGPD, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles. Nos sites Internet sont à jours par rapport à cette réglementation. Ces droits peuvent aussi être exercés en adressant par courrier à Lynda Mainard 7 bis rue de la porcelaine 64100 Bayonne

15- CONFIDENTIALITÉ

LM bien-être formée, le client et le stagiaire s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et documents, quelles que soient leurs formes et leurs natures (économiques, techniques, commerciaux, ...), auxquels ils pourraient avoir eu accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

16- PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les documents présentés au client sont protégés par le Code de la Propriété intellectuelle. En conséquence, toute reproduction, diffusion ou communication par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de LM bien-être formée est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

Il est rappelé au client que la structure générale, les textes, images, sons, savoir-faire, dessins, graphismes, programmes informatiques et tout autre élément de LM bien-être formée sont sa propriété exclusive.

Toute représentation, reproduction, modification, traduction et/ou adaptation, totale ou partielle, à titre onéreux ou gratuit des sites internet et des éléments qui le composent, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord préalable écrit de LM bien-être formée est interdite et constituerait une contrefaçon au sens des articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Il est indiqué au client que le(s) document(s) téléchargé(s), le cas échéant, est/sont soumis aux droits d'auteur de LM bien-être formée.

17 - DROIT APPLICABLE

Toutes les contestations relatives aux ventes de biens et services conclus par LM bien-être formée ainsi qu'à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. Tout litige relatif aux contrats ou conventions de formation fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable, à défaut la partie la plus diligente saisira le tribunal compétent.

18 - ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BAYONNE quel que soit le siège ou la résidence du client nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de LM bien-être formée qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

19 - RELATION CLIENTS

Pour toute information, question ou réclamation, le client peut s'adresser à LM bien-être formée au 06 59 05 79 79 ou par courriel lm.bienetre.formee@gmail.com